

# Réunion du 26 mai 2025

## Relevé de décision

Commission d'enquête et PAAgglo

### Présents :

Pour l'agglomération : Elsa Crépon, Raphaël Vera

Pour la commission d'enquête : Michelle Teyssier, Yvon Duche, Alex Siciliano

### Organisation de l'enquête publique

Dates début : 19 août 2025 à 9 h

Dates de fin : 19 septembre 2025 à 17 h

### Permanences

Nombre de permanences : 16 au total

		19 aout	19 aout	20 aout	27 aout	27 aout	28 aout	4 sept.	8 sept.	11 sept.	11 sept.	18 sept.	19 sept.
	Dépot registré	9 h - 12 h	14 - 17 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 - 17 h	14 - 17 h	9 h - 12 h	14 - 17 h	9 h - 12 h	14 - 17 h	14 - 17 h	14 - 17 h
<b>Michelle Teyssier</b>	s'occupera de celui de moustiers		Seyne les alpes			Seyne les alpes	Moustiers Sainte marie	Moustiers Sainte marie		Seyne les alpes			Seyne les alpes
<b>Yvon Duche</b>		Digne les bains			Digne les bains						Digne les bains		Digne les bains
<b>Alex Siciliano</b>		Chatea-Arnoux		Moustiers Sainte marie		Chatea-Arnoux			Chatea-Arnoux			Chatea-Arnoux	Moustiers Sainte marie

	19 aout	19 aout	20 aout	27 aout	27 aout	28 aout	4 sept.	8 sept.	11 sept.	11 sept.	18 sept.	19 sept.
	9 h - 12 h	14 - 17 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 - 17 h	14 - 17 h	9 h - 12 h	14 - 17 h	9 h - 12 h	14 - 17 h	14 - 17 h	14 - 17 h
<b>Dignes les bains</b>	Yvon Duche			Yvon Duche						Yvon Duche		Yvon Duche
<b>Seyne les alpes</b>		Michelle Teyssier			Michelle Teyssier				Michelle Teyssier			Michelle Teyssier
<b>Chatea-Arnoux</b>	Alex Siciliano				Alex Siciliano			Alex Siciliano			Alex Siciliano	
<b>Moustiers Sainte marie</b>			Alex Siciliano			Michelle Teyssier	Michelle Teyssier					Alex Siciliano

## **Registres et dossiers-papier**

Les dossiers et registres seront fournis par PAAgglo et déposés dans les communes avant l'ouverture de l'enquête, hormis le registre de Moustiers Sainte-Marie qui sera déposé le lundi 18 août en mairie de Moustiers par Michelle Teyssiére.

## **Avis des PPA et des communes**

Les avis doivent être reçus au plus tard le 10 juillet 2025, ils seront transmis au fur et à mesure de leur réception aux membres de la commission d'enquête par PAAgglo.

PAAgglo sollicitera un avis de chacune des communes de l'agglomération sur le projet de SCOT.

## **Registres dématérialisés**

PAAgglo va se charger de choisir un prestataire de registre dématérialisé et ouvrir une adresse mail dédiée à l'enquête publique.

PAAgglo va vérifier avec les 4 communes accueillants les permanences de la mise à disposition d'un poste informatique et surtout d'un local adapté pour les permanences.

## **Communication amont et pendant l'enquête**

PAAgglo se charge de faire paraître les annonces légales et assurera une communication complémentaire via les réseaux sociaux et les outils de communication des communes.

PAAgglo fera passer les copies des ces parutions à la commission d'enquête.

## **Prochaine réunion**

Une nouvelle réunion sera programmée avec le bureau d'étude, dans la seconde moitié du mois de juillet, une fois que toutes les réponses des PPA seront réceptionnées

# Premières remarques sur le dossier présenté

En première lecture plusieurs éléments du dossier nous semblent pouvoir poser des difficultés lors de l'enquête. Nous vous suggérons d'examiner ces points dès à présent pour les compléter, les corriger ou les justifier.

## **1-Démographie et nombre de logements**

La projection « +180 habitants par an » soit environ 3600 habitants sur 2025-45 semble peu cohérente avec l'ambition du projet de « 250 logements par an » soit 5 000 logements. Une explication justifiée sera attendue pour expliquer cet objectif, avec en particulier une attention sur la trajectoire démographique (Vs le SRADETT), l'hypothèse de taux de desserrement des ménages et la méthode de calcul du point mort.

## **2 - Densités des logements proposées :**

Les densités proposées sont élevées : quelle cohérence sur les communes rurales au tissu actuellement peu dense, et il y a un écart important entre la densité moyenne calculée et la densité moyenne proposée.

## **3 - Consommation ENAF**

Des justifications complémentaires semblent nécessaires, en particulier sur le fait que la prescription 70 prévoit un plafond de 104 ha quand les consommations logement+ économie + tourisme affichent 151 ha par ailleurs.

## **4 - P.A.S.**

La plus-value de l'échelle territoriale de la communauté d'agglomération est peu lisible, quels sont les projets qui ont vocation à structurer le territoire ?

Des projets structurants à l'échelle de l'agglo-46 communes pourraient être précisés par exemple sur les mobilités et le ferroviaire, les réseaux d'eau, l'ambition touristique, avec le thermalisme, l'avenir des stations de sport d'hiver et en précisant ce qui est entendu par du « tourisme 4 saisons », l'activité industrielle et les conséquences d'un site SEVESO, la gestion forestières à l'échelle de l'agglo...

## **5- D.O.O**

Il est difficile de faire le lien entre la stratégie définie dans le PAS (priorités et objectifs) et les prescriptions du DOO : la numérotation n'est pas la même, l'ordre de présentation n'est pas le même, les cadres dans le DOO intitulés « Rappel du PAS » sont incomplets...

### **Exemples de prescriptions posant questions**

- L'orientation 16 du DOO n'a ni prescription ni recommandation, quelle est sa portée ? (p44 du DOO)
- Certaines prescriptions ressemblent plutôt à des engagements de l'agglo : expl prescription 46 (p 48) ou 62 (p55)
- Des contradictions apparaissent par exemple la prescription 51 (réseau de bornes de recharges) ne répond pas aux priorités-objectifs du PAS rappelé quelques lignes au-dessus (p50 du DOO) sur les lois littoral et montagne (P92, P100 et P101)
- des prescriptions sont redondantes par exemple 52 et 58 ou 75-78
- P104 agrivoltaiisme : les critères ne sont mesurables qu'à postériori : comment fait-on si les seuils ne sont pas atteints ?
- orientation 39 sur les risques : il n'y a rien sur les risques industriels et technologiques

Il y a des prescriptions stratégiques avec des valeurs fort contraignantes

61 : max de croissance démographique à 0,5 %/an par commune

62 : 20 logements par an en reconquête à l'échelle de l'agglo

64 : avec des pourcentages de logement sociaux

67 : fixe des densités moyennes par secteurs et communes

70 : conso d'ENAF

73 : marge de retrait = zone tampon de 30 m avec les massifs boisés

... et d'autres qui n'ont pas de valeurs (donc sans contraintes) ou étonnamment basses P93 (inconstructibilité à 10 m autour d'un captage!)

La prescription 99 ne semble pas être à sa place (thème santé dans une partie sur la gestion de l'eau)

## **6 – UTN**

Deux UTN intégrées au dossier, représentent 66 % du total des surfaces à vocation d'aménagement structurant touristique (22 ha sur 32 ha). Ces deux UTN sont situées dans deux zones qui ne sont pas identifiées comme zones touristiques à-priori : l'une à 3 km du seul site SEVESO (seuil haut) du territoire et l'autre pour du terrain de cross motorisé semble en contradiction avec les objectifs de tourisme durable, écoresponsable...etc... comment justifier ces 2 UTN qui consomment la majorité du « quota UTN » pour tout le territoire et les 20 ans à venir ?

#### **7 - Le résumé non technique :**

Il ne permet pas de se faire une idée du projet en l'état. Une reprise semble indispensable pour s'assurer d'une bonne prise de connaissance du dossier par la population et les élus locaux. En particulier :

- aucun éléments sur les orientations du DOO (il faut aller les chercher dans le document complet)
- État initial n'évoque que partiellement le sujet des réseaux d'eaux (différentes portions de versants différents, une qualité qui se dégrade, rien sur l'hydroélectricité, rien sur les installations de Chateau-Arnoux), rien non plus sur les installations photovoltaïques...
- Le chapitre « Scénario », propose un texte sibyllin et aucune synthèse de scenario alternatif
- Analyse des incidences des prescriptions : les enjeux ne sont pas les mêmes que ceux identifiés précédemment, la mention des prescriptions "P1" à "P139" est incompréhensible en l'état, et les renvois au dossier rendent, de fait, ce "résumé non-technique" inutile...
- Dispositif de suivi : ce n'est, pas les mêmes axes-orientations-mesures que précédemment et il n'y a aucun objectifs, ni mesures de correction ce qui déconnecte complètement le "suivi" du projet...